



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 11 numéro 8

Août 2017

Tourisme Mauricie s'imprègne de Lac-Édouard

Dans ce numéro :



De gauche à droite : monsieur Larry Bernier, mesdames Anaïs Laurent, Marie-Élaine Beaudoin, Catherine Cournoyer, Marie-Josée Savard.

Tourisme Mauricie s'imprègne de Lac-Édouard	1
Course de canots et de rabaskas provinciale à Lac-Édouard	2
Les frères Marchand au Michigan	3
Festival d'été de Lac-Édouard 2017, 7 ^e édition	4
Nouvelles pompières et nouveau pompier à Lac-Édouard	5
Avis public : chats errants	6
Vidanges des fosses septiques	7
Cueillette des déchets encombrants	8
Activités à ne pas manquer	9
Des nouvelles de votre biblio	10
Chronique l'Avertisseur :	11
Le plan de sécurité incendie en entreprise	12
Des nouvelles de votre Coop	13
Élections municipales 2017	14
Célébration eucharistique	15
Prompt rétablissement	16
La rentrée scolaire, une responsabilité partagée	17

Pendant la semaine du 10 juillet, des équipes de Tourisme Mauricie étaient présentes afin d'en apprendre davantage sur nos attraits touristiques. Cette démarche est la suite des initiatives mises de l'avant par nos entrepreneurs touristiques et nos élus municipaux en collaboration avec madame Valérie Fortin, directrice Tourisme Haute-Mauricie.

Pendant trois jours, madame Marianne Dorval, blogueuse de Tourisme Mauricie a visité tous nos commerces touristiques, y prenant de nombreuses photos, dans le but de publier des blogues concernant nos entreprises touristiques : Gîte d'Édouard, Gîte Le Presbytère, Pourvoirie Le Goéland, Camping Lac-Édouard, Pourvoirie La Seigneurie du Triton, Domaine du Lac-Édouard, Sanatorium Historique de Lac-Édouard, Éco Station Boréale du Sanatorium, Magasin Général, Centre d'Interprétation Historique de Lac-Édouard, Casse-croûte chez Lynon et les Coffrets de Lorraine. Un groupe, formé de mesdames Marie-Élaine Beaudoin, Catherine Cournoyer, Anaïs Laurent et Marie-Josée Savard, a passé une journée à Lac-Édouard, afin de rencontrer tous nos intervenants touristiques.

Bravo et merci à Tourisme Mauricie !

Course de canots et de rabaskas provinciale à Lac-Édouard



Dès 11 h, sous un soleil radieux du samedi 15 juillet dernier, 22 équipes de canotiers (C2), encouragés par pas moins de 300 personnes, prenaient le départ de la 2e édition de la **Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard**.

À 11 h 30, c'était au tour des 7 équipes en rabaska de se lancer sur le lac. Ces compétitions font partie du Circuit provincial de canot marathon Québec.

Sous l'égide de l'Association des coureurs en canot du Québec (ACCQ) et de l'Association des coureurs en rabaska du Québec (ACRQ), la Course de canots et de rabaska provinciale de Lac-Édouard constitue, aux dires des coureurs, une des étapes des plus appréciées. Après la course, soit dit en passant très bien organisée, les personnes présentes ont pu se restaurer sous le grand chapiteau.



Vers 15 h, les organisateurs ont dévoilé les grands gagnants de cette compétition. En canot, le tandem formé de Christophe Proulx et de Samuel Frigon a remporté la palme. Pour ce qui est des coureurs en rabaska, c'est l'équipe Drakkar de Beauce qui s'est méritée le titre de vainqueur.



Temps chrono 2:22:21	Équipe Christophe Proulx– Samuel Frigon
-------------------------	--

Temps chrono 2:28:14	Équipe Drakkar de Beauce (Saint-Georges)
-------------------------	---

Course de canots et de rabaskas provinciale à Lac-Édouard (suite)

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires et partenaires ainsi que les nombreux bénévoles sans lesquels cette activité n'aurait pu avoir lieu. Voici la liste de nos commanditaires :

Madame la ministre et députée Julie Boulet, Municipalité de Lac-Édouard, Ville de La Tuque, Domaine Lac-Édouard, 97.1 FM, TC Média, A.D.E.L.E., Brevages Gaudreault, Camping Lac-Édouard, Distribution Gauthier, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc, Excavation Lac-Édouard, Supermarché IGA La Tuque, La Seigneurie du Triton, Les Coffrets de Lorraine, Libre-Service Luc Tremblay.

Nous tenons aussi à remercier spécialement ADELE et son équipe de bénévoles pour le montage du chapiteau et le prêt de leur matériel. Merci grandement à Sanatorium Historique Lac-Édouard pour avoir offert gratuitement de délicieuses fraises fraîches à tout le monde.

Finalement, un merci spécial à monsieur Serge Richard, notre commentateur sportif officiel de la Course de canots et de rabaskas provinciale de Lac-Édouard.

Le calendrier du circuit des Courses de canots provinciales se poursuit à Mont-Laurier, le 12 août pour la Classique de la Lièvre, avant de revenir en Mauricie le 20 août dans le cadre de la Course Jean-Pierre-Petit, de Shawinigan à Trois-Rivières. La conclusion du calendrier se fera le 24 septembre à Gatineau. À noter que le commanditaire majeur de ce circuit est la Classique internationale de canots.



Le comité organisateur,
Sonia Cloutier et Christian Marchand.



À l'an prochain !

Les frères Marchand au Michigan

Après avoir organisé la Course provinciale de Canots et de Rabaskas de Lac-Édouard, Christian et Sylvain Marchand, nos deux canotiers, se sont attaqués au Ausable River Canoe Marathon, à Grayling au Michigan. Comme cette course de 193 km se déroule sur une rivière et ce, en une seule étape, l'arrivée se fait à Escoda, Michigan.



Particularité de cette course : le départ a lieu le samedi, à 21 h et se termine le dimanche à 13 h 30; une grande partie de ce marathon a donc lieu durant la nuit. Nos deux canotiers ont complété le parcours en 16,5 heures, se classant au 43^e rang. Quarante-deux équipes avaient pris le départ. Cette course est considérée comme la plus difficile dû au fait que sa majeure partie se déroule durant la nuit et qu'elle dure de 14 à 19 heures, sans arrêt.

Pour les coureurs, le défi est de participer aux trois courses majeures qui se tiennent en Amérique du Nord, communément appelé La Triple Couronne et ce, durant la même saison. Christian et Sylvain avaient déjà participé au General Clinton Canoe Regatta, qui s'est tenu à Cooperstown, le 29 mai dernier, sur la rivière Susquehanna, dans l'État de New-York.

La dernière et troisième course sera la Classique Internationale de Canots de la Mauricie qui se tiendra du 1^{er} au 4 septembre prochain.

En terminant, mentionnons que des canotiers ne peuvent affronter seuls de telles épreuves; ils ont besoin de ravitailleurs. Pour les appuyer, ils ont pu compter sur le support de madame Mélanie Villemure ainsi que de celui de messieurs Yvon L'Heureux, Michel Marchand et Richard Villemure.

Bravo les gars et tout le succès possible pour la Classique!



Festival d'été de Lac-Édouard 2017, 7^e édition

Le samedi 29 juillet avait lieu la 7^e édition du Festival d'été de Lac-Édouard à la plage du San. Ce fut une magnifique journée où près de 500 personnes se sont présentées sur le site. Au programme, il y avait une course de canots avec 9 équipes de 2 personnes, un concours de châteaux de sable avec 7 équipes de 2 à 5 jeunes enfants, un tournoi de volley-ball junior libre et en après-midi, un tournoi de volley-ball adulte, avec 29 équipes de 4 personnes.

Cette année, un souper tournedos de bœuf fut servi à 275 personnes sous le chapiteau suivi d'une soirée musicale avec le groupe « Morgan Band », composé de Pascal Tanguay, Sébastien Bazinet et Jonathan Palmer qui ont su animer la foule. Finalement, plusieurs personnes se sont réunies sur la plage pour fêter la fin d'une belle journée en admirant les feux d'artifice qui étaient sur l'eau. La vue était magnifique.



Nous félicitons les équipes gagnantes des activités, soit : Ludovic Matte et Sébastien Côté qui se sont classés en première position à la course de canot.



Pour ce qui est du concours de châteaux de sable, nous félicitons tous les enfants qui ont participé. Plusieurs d'entre eux se sont mérités de beaux prix. Nous avons eu de belles créations encore cette année.

Quant au tournoi de volley-ball, nous félicitons d'abord Maxime St-Pierre, Francis Laterreure, Audrey Carbonneau, Mélijade Proulx et Silvia Morales qui se sont mérités la médaille de bronze.



David Jean, Laurianne Tremblay, Marie-Ève Proteau et Mathieu Proteau ont remporté la médaille d'argent.

Gabrielle Racine, Tomy Veillette, Jonathan Durand et Rachelle Carbonneau ont décroché la médaille d'or.

Nous avons eu droit à une finale des plus excitantes !



Festival d'été de Lac-Édouard 2017, 7^e édition (suite)

Un grand merci à vous tous qui êtes venus nous encourager tout au long de la journée. L'évènement s'est très bien déroulé dans le respect; vous avez été des participants en or avec qui il était agréable de festoyer. Grâce à vous, nous avons réussi à amasser un bon montant d'argent dont une partie sera remise pour l'entretien de notre église et l'autre servira à la réalisation d'un possible festival d'été 2018.



De plus, nous voulons remercier tous les gens qui nous ont aidés d'une quelconque façon à l'accomplissement d'une telle journée. Votre implication est vraiment appréciée.

Par ailleurs, nous tenons à remercier grandement nos commanditaires sans lesquels l'organisation d'une

telle activité ne serait pas possible : Accent meuble ltée, A.D.E.L.E., Âge d'or, Agrégats Danny Morissette, Aubaineries Roy, Bijouterie Pilon, Boutique Rouge Marine, Brevages Gaudreault inc., Canadian Tire, Camping Lac-Édouard, Casse-Croûte Chez Lynon, Casse-Croûte le Nomade, Centre de peinture & Déco, Coop Lac-Édouard, Denis Gélinas Motos, Dubois propane, Écho La Tuque, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc, Excavation Lac-Édouard, Les Coffrets de Lorraine, F.M. 97,1, Garage Germain & Audy Pétro T, Gaz P.B., G. Dumais automobile Ltée, Gîte Le Presbytère, IGA, La Boutique, La Seigneurie du Triton, Le Biztro, Le Boké, Le Pionnier, Lou-Tec Expert en location, Municipalité de Lac-Édouard, Napa Pièces d'auto, Pièces d'auto La Tuque, Pizzeria Stratos, Pourvoirie le Goéland, Pronature, P.R. Réfrigération, Restaurant La Brochette, Sanatorium Historique Lac-Édouard, Scierie S.M.B..

À l'année prochaine pour une possible 8^e édition du Festival d'été de Lac-Édouard !
Soyez fiers d'être de la partie...



Le comité organisateur :
Samuel Bolduc,
Moly et Madyson Côté



Nouvelles pompières et nouveau pompier à Lac-Édouard

Après trois ans de formation, plus de 300 heures de temps donné à leur communauté pour être formé, de nouveaux pompiers entièrement formés viennent rejoindre nos rangs.

Les voici : Isabelle Jomphe, Molly Côté, Madyson Côté, Sandra Martel et Jean-François Lessard.

De plus, monsieur Jean Antoine Bayle, qui en attendant une nouvelle cohorte de formation, est pompier auxiliaire bénévole. Ceci donne une grande aide à l'ensemble du service.

Nous avons également reçu deux nouvelles pompes qui remplacent les pompes existantes. Ce nouvel équipement est plus performant en volume et en pression ce qui améliorera grandement notre efficacité lors d'appels incendie.

Le métier de pompier à temps partiel permet d'aider la communauté à couvrir le plus rapidement possible les événements. En revanche tous les pompiers travaillent et /ou ont une vie à côté de cette fonction.

Il est important que tous ceux qui pourraient être intéressés par notre service et qui voudraient venir rejoindre nos rangs le fassent, afin que notre service soit encore plus solide et puisse répondre rapidement, avec des effectifs suffisants. Vous n'avez qu'à me contacter pour connaître les démarches.

Bravo et merci à tous.

Nicolas Bernard,
Chef de la caserne de Lac-Édouard, 819-653-2150



Avis public : chats errants

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Depuis de nombreuses années, plusieurs villageois se sont plaints à la Mairie concernant le nombre excessif de chats errants dans le village. Certains qualifiaient même la situation d'alarmante.

Suite à ces nombreuses plaintes, le Conseil municipal de Lac-Édouard a mis en œuvre certaines actions :

- ◆ nombreux avertissements de ne pas nourrir les chats errants;
- ◆ trappage des chats par notre employé municipal;
- ◆ opération « chats errants » par les responsables de la fourrière municipale.



Certains citoyens sont même allés jusqu'à attraper eux-mêmes des bêtes et à payer pour les faire euthanasier. La Municipalité a dépensé des milliers de dollars sans avoir réussi à contenir le nombre de chats errants dans le village. Souvenons-nous que les dépenses encourues par la municipalité sont toutes taxées à l'ensemble des citoyens. Devant cette situation qui perdure depuis trop longtemps, le Conseil municipal, après avoir vérifié la réglementation d'autres municipalités, a adopté le 13 juillet 2016, le règlement 151-2016, modifiant le règlement 133-2012 concernant les chiens, les chats et autres animaux.

Voici les explications pertinentes ayant trait aux chats domestiques :

- ① Il est désormais obligatoire d'obtenir, de la Municipalité, une licence pour garder un chat (10,00 \$/an).
- ② Le chat doit porter son médaillon, en tout temps.
- ③ Tout chat errant ne portant pas de médaillon pourra être capturé par un membre du Service de la sécurité publique ou toute personne ou organisme autorisé à appliquer le règlement. Ces derniers peuvent saisir et mettre à la fourrière un chat qui ne porte pas de médaillon.
- ④ Il est interdit de garder plus de deux (2) chats par unité d'habitation ou par logement.
- ⑤ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit – dans les deux mois de son acquisition ou dans les deux mois de l'adoption du présent règlement – procéder à sa stérilisation auprès d'un vétérinaire membre en règle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
- ⑥ Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit faire rapport à la municipalité par voie postale, électronique ou en personne d'un certificat émis par le médecin vétérinaire ayant procédé à la stérilisation du chat et confirmant l'acte médical, et ce, dans les 10 (dix) jours de cet acte.
- ⑦ Tout gardien d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.
- ⑧ En tout temps, il est interdit de nourrir un chien ou un chat errant.
- ⑨ Le défaut de se conformer aux dispositions du règlement 151-2016 entraîne une amende de 100 \$ pour une première infraction et une amende de 200 \$ pour toutes infractions subséquentes.
- ⑩ Au cours du mois de septembre, la Municipalité retiendra les services de la Fourrière municipale pour capturer tous les chats errants qui ne porteront pas de médaillon.

Le Conseil est d'avis que l'application de ce règlement permettra de régler le problème de la trop grande quantité de chats errants dans le village. Et ce, pour le bien-être de tous.



Vidange des fosses septiques entre le 4 et le 13 octobre



La vidange des fosses septiques pour les résidents permanents et les villégiateurs se fera entre le 4 et le 13 octobre 2017

Les responsabilités des citoyens sont les suivantes :

- ▶ **Assurer le libre accès** du camion à la fosse septique (barrière, clôture, corde à linge, etc.);
- ▶ **Dégager et déterrer les couvercles** de la fosse septique;
- ▶ **Aviser M. Jean-François Lessard, inspecteur municipal, au 819-653-2238** si vous avez des consignes particulières (couvercles de fosse non visible lors de la vidange 2015, entrée spécifique, endroit à éviter avec le camion, etc.);
- ▶ Afin de localiser rapidement la fosse, **veuillez identifier l'endroit** (bâton, ruban, etc.) où elle se trouve.

Il est à noter que la Municipalité de Lac-Édouard agit en tant qu'intermédiaire et elle n'a aucune responsabilité envers les tiers.

Afin d'améliorer le rendement de votre fosse septique, nettoyez votre préfiltre.

Un préfiltre peut être intégré à votre fosse septique dans le deuxième compartiment (vers le champ d'épuration) afin de prévenir le colmatage des dispositifs de traitement.

Son installation suppose un entretien régulier selon les recommandations du fabricant afin d'éviter qu'il n'obstrue l'écoulement de l'eau vers le champ d'épuration. En général, un nettoyage doit être effectué deux fois par année ou plus fréquemment lorsqu'une vérification visuelle laisse paraître un dépôt important sur les matériaux. Si celui-ci n'est pas effectué, il peut occasionner un retour d'eau vers la maison. Pour effectuer l'entretien, tirez sur la cartouche du préfiltre (le port de gants protecteurs est conseillé pour les manipulations), nettoyez-la avec un jet d'eau claire au-dessus du premier compartiment. Remettez ensuite la cartouche en place dans le préfiltre avant de remettre les couvercles de la fosse.

Une opération simple, qui permet de prolonger la durée utile de votre système d'épuration des eaux usées et d'en accroître l'efficacité.

Cueillette des déchets encombrants : le lundi 4 septembre

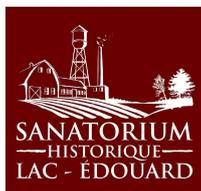
La deuxième cueillette des déchets encombrants (appareils électroménagers, divan, matelas, etc., sauf les matériaux de construction) aura lieu le lundi 4 septembre.

Placez vos objets devant votre entrée près de la rue. Merci de votre collaboration.

En ce qui a trait aux matériaux de construction, vous devez prendre entente avec l'entrepreneur (819-653-2143) ou les apporter vous-même au Site de transbordement de l'Agglomération de La Tuque, 1200, chemin des Pionniers, La Tuque.



Activités à ne pas manquer



Au Sanatorium Historique Lac-Édouard

École artistique internationale :
du 7 au 14 août 2017

Pour information, réservation :
Téléphone: 819-653-2071,
Courriel : info@sanatoriumlacedouard.ca

À la Seigneurie du Triton

Séances d'astronomie :
du 25 au 27 août 2017

Pour information, réservation :
Tél : 819-653-2147,
819-653-2150
Courriel : info@seigneuriedutriton.com



Des nouvelles de votre bibliothèque municipale

Dans la section DOCUMENTAIRES, JEUNES, vous y découvrirez des documents fort intéressants autant pour les petits que pour les grands.

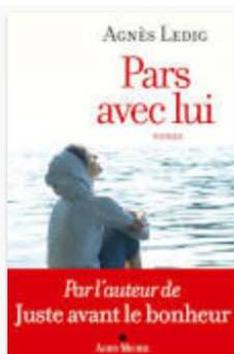


La collection Cyrus répond à de multiples questions que l'on se pose parfois.

Ces livres sont un don de La P'tite École.

Bonne lecture !

Connaissez-vous l'auteure Agnès Ledig ? Ses livres sont passionnants et quelques-uns sont disponibles à la bibliothèque.



Le plan de sécurité incendie en entreprise



À titre d'employeur, vous avez la responsabilité de prévoir et d'implanter un plan de sécurité incendie (PSI) adapté à votre entreprise et de le maintenir à jour afin d'assurer la sécurité de l'ensemble de votre personnel.

La dotation d'un tel plan demeure d'autant plus nécessaire pour les responsables de bâtiments munis d'un système d'alarme incendie, d'un bâtiment où l'on effectue des procédés dangereux comme les ateliers, garages et usines ou dans les établissements de réunion tels les restaurants.

Les avantages

Le PSI permet de réduire les pertes matérielles et de sauver des vies humaines, non seulement en facilitant l'évacuation des occupants, mais également en uniformisant l'application et l'interprétation des procédures d'évacuation. Il voit aussi à sensibiliser les personnes sur les ressources humaines et matérielles en place en plus de faciliter la transmission de l'information nécessaire en cas d'urgence. Enfin, il limite et gère l'ensemble des risques d'incendie en plus de favoriser le maintien des équipements de sécurité incendie de l'établissement.

Le Service de sécurité incendie a conçu un guide d'élaboration spécialement conçu pour aider les entreprises à préparer leur PSI.

Des services gratuits à votre disposition

Vous êtes une entreprise et vous désirez accroître l'efficacité de votre personnel en cas d'incendie, nous vous invitons à nous contacter pour obtenir de l'information concernant la formation offerte au sujet de l'utilisation, l'entretien et le manie-ment des extincteurs portatifs ou sur les mesures d'évacuation.

Pour plus d'information, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797. Il nous fera plaisir de collaborer avec vous pour optimiser la sécurité incendie de votre établissement et par le fait même, de contribuer à la santé et la sécurité de votre personnel ainsi qu'à la prospérité de votre organisation.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

Avez-vous préparé votre PSI ?

P : Plan
S : Sécurité
I : Incendie

Des nouvelles de votre Coop

Depuis 5 ans, le portrait de la rue Principale a bien changé. En effet, le 24 juillet 2012, nous procédions à la démolition de l'ancien garage Roy. On se souvient : plusieurs anciens du village étaient présents et un peu nostalgiques aussi. C'était une page de l'histoire qui se tournait. Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre Magasin général.



24 juillet 2012



24 juillet 2017

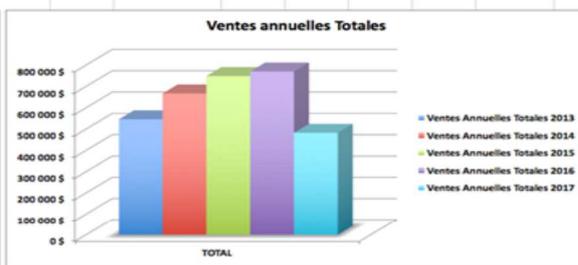
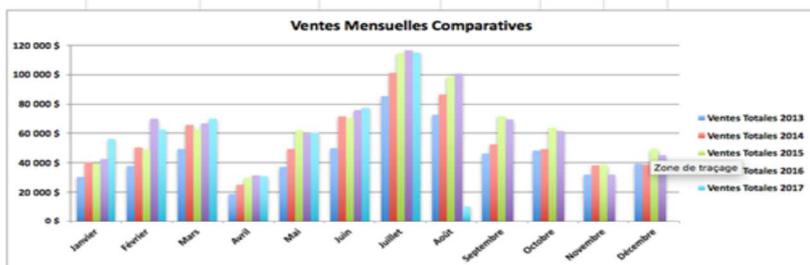
Les ventes au Magasin général ont progressé. En effet, à pareille date l'an dernier, fin juillet 2016, nos ventes avaient atteint la somme de 461 356 \$ alors que cette année, à pareille date elles étaient de 472 330 \$.

Notre progression a été plus lente que par le passé (2,4 %). La mauvaise température que nous avons connue ce printemps et cet été pourrait expliquer ce ralentissement.

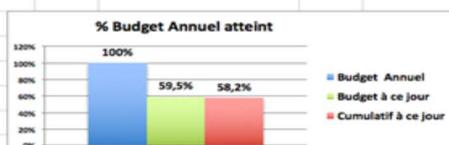
Voici les résultats détaillés de juillet 2017 :

Le succès de notre Coop est aussi dû en grande partie au grand nombre de bénévoles qui s'impliquent pour en assurer la pérennité. Entre autres, monsieur Michel Bergeron veille à l'entretien et au bon fonctionnement des équipements du magasin.

Merci Michel !

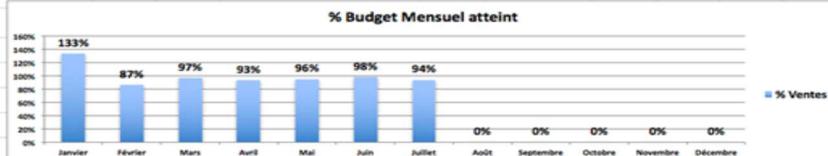


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	560 000 \$	314 303 \$
Essence	252 000 \$	158 027 \$
Total	812 000 \$	472 330 \$



Juillet 2017

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	90 000 \$	87 058 \$	-2 942 \$
Essence	32 000 \$	28 013 \$	-3 987 \$
Total	122 000 \$	115 071 \$	-6 929 \$



Élections municipales : 5 novembre 2017

Le Conseil municipal de Lac-Édouard est formé de six conseillers ou conseillères et d'un maire. Les postes de conseillers sont numérotés d'un à six. Voici le portrait du Conseil actuel :



Maire : monsieur Larry Bernier, Conseiller, siège # 1 : monsieur Yvon L'Heureux, Conseillère, siège # 2 : madame Annie Tremblay, Conseiller, siège # 3 : monsieur Jules Morisset, Conseiller, siège # 4 : monsieur André Beaulieu, Conseiller, siège # 5 : monsieur Adrien Francoeur, Conseiller, siège # 6 : monsieur Gilles Lepage.

Monsieur Larry Bernier a pris la décision de briguer à nouveau les suffrages à la mairie et ce, pour un quatrième mandat.

Messieurs Jules Morisset, Adrien Francoeur et Gilles Lepage ont décidé de se représenter à leur siège respectif, soit le # 3, le # 5 et le # 6.

Monsieur Yvon L'Heureux, madame Annie Tremblay et monsieur André Beaulieu ont pris la décision, après avoir siégé huit ans au Conseil municipal, de ne pas solliciter un nouveau mandat, laissant libre les sièges # 1, 2 et 4.

Nous tenons à remercier madame la conseillère Annie Tremblay et messieurs les conseillers André Beaulieu et Yvon L'Heureux pour tout le travail qu'ils ont accompli au sein du Conseil municipal. Leur participation aux débats a permis au Conseil de prendre de meilleures décisions. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs projets futurs.

À ce jour, Mesdames Moly Martel-Côté et Sylvie Mc Mahon ainsi que monsieur Claude Lavoie ont annoncé qu'ils avaient l'intention de se présenter comme conseillères et conseiller.

Célébration eucharistique



Le samedi 26 août à 16 h, il y aura une célébration eucharistique présidée par notre curé monsieur Marc Lahaie.

Bienvenue à toutes et à tous.

Prompt rétablissement

Madame Denise Vaillancourt a subi, dernièrement, une intervention chirurgicale importante. Après quelque temps en convalescence, elle a regagné son foyer où elle récupère bien.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement,

Hélène, Marjelaine,
et Marthe



La rentrée scolaire

La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée



La **rentrée scolaire** s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des limites de **vitesse** aux abords des zones scolaires et des **arrêts obligatoires** lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée; Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais. ! La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tient à cœur.

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>



Bonne rentrée des classes !

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mercredi 13 septembre 2017 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Août

12 : Suzanne Frigon
15 : Rina Roy
20 : Gilles Cloutier
21 : Hélène Morisset
22 : France Dubois
25 : Manon Veillette

Septembre

1 : Vincent Gagnon
Gilles Lepage
2 : Jean-Paul Bertrand
5 : Moly Côté
8 : Michel Marchand



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 1^{er} mercredi du mois, soit le 6 septembre** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
(819) 653-2155

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca